

FAQ sur la sensibilisation des fournisseurs

Question	Réponse
Qu'est-ce que ePro?	ePro est la solution globale de PPG pour gérer les relations avec les fournisseurs, organiser des événements d'approvisionnement et acheter des biens et services indirects. La solution est hébergée par Jaggaer.
Quel est le coût pour utiliser ePro?	Il n'y a pas de frais pour s'inscrire ou effectuer des transactions via ePro (hébergé par Jaggaer).
Comment utiliser ePro?	<p>Les fournisseurs utiliseront ePro pour effectuer de nombreuses interactions avec PPG, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer et tenir à jour les données de leur entreprise, notamment les coordonnées postales, bancaires et de contact • Soumettre la documentation d'intégration requise • Participer à des événements d'approvisionnement • Examiner et finaliser des contrats de biens/services <p>Les fournisseurs indirects utiliseront également ePro pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la maintenance des catalogues de produits/services négociés • Recevoir et accuser réception électroniquement des bons de commande (PO) • Envoyer les factures et contrôler l'état des paiements
Quels sont les avantages pour les fournisseurs?	<p><u>Tous les fournisseurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de gérer et de mettre à jour facilement les données de votre entreprise via le portail ePro • Les notifications système avertissent lorsque des certificats expirent, il est ainsi possible de les traiter en temps opportun • Capacités améliorées pour les fournisseurs participant à des événements d'approvisionnement ou à des négociations de contrats <p><u>Fournisseurs indirects</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission électronique des bons de commande et possibilité de soumettre les factures par voie électronique via le portail ePro • Visibilité en temps réel des PO, de l'état des factures et des informations de paiements en un seul endroit • Moins d'erreurs de données avec des données de facture validées avant la soumission, ce qui réduit le volume des litiges de paiement
Comment m'inscrire?	<ul style="list-style-type: none"> • Les fournisseurs recevront une invitation par courriel de la part de PPG et Jaggaer contenant un lien pour s'inscrire et créer un profil dans ePro
Quand dois-je m'inscrire?	<ul style="list-style-type: none"> • Les fournisseurs indirects recevront des invitations à s'inscrire, à compter de février 2021. Dès réception de l'invitation, les fournisseurs doivent s'inscrire rapidement. • Les fournisseurs directs (matières premières) seront inclus dans les futures campagnes d'inscription • Tous les fournisseurs devront s'inscrire avant de participer à un événement d'approvisionnement, de signer un nouveau contrat ou de mettre à jour les informations sur leur entreprise (par ex., coordonnées postales, bancaires et de contact)

FAQ sur la sensibilisation des fournisseurs

Que se passe-t-il si je ne m'enregistre pas?

- **L'inscription est obligatoire.** PPG n'inclura pas les fournisseurs dans les événements d'approvisionnement ou ne renouvellera pas de contrat tant que l'inscription n'est pas terminée. Les fournisseurs qui ne s'inscrivent pas ne pourront dorénavant plus faire affaire avec PPG.